



L'Union, le 14 mars 2025

Marc PÉRE

Maire

Monsieur Vincent TERRAIL NOVES  
Vice-président de Toulouse Métropole  
Economie circulaire, déchets, propreté  
6 rue René Leduc  
BP 35821  
31505 Toulouse Cedex 5

Nos Réf : 07/03/2025/MP/FB/AR  
Objet : Déchèterie de L'Union

Monsieur le Vice-président,

Depuis le 1er janvier, la modification du règlement de collecte des déchets verts de Toulouse Métropole impacte fortement les habitants, souvent contraints d'apporter tout ou partie de leurs déchets en déchèterie par leurs propres moyens. Ils continuent pourtant de payer la TEOM, qui n'a pas été ajustée en conséquence. Il est donc essentiel que le service rendu soit à la hauteur de cette contribution fiscale.

Les déchèteries, déjà en limite de capacité, risquent une saturation accrue, notamment au printemps. Celle de L'Union est particulièrement concernée, malgré les efforts de modernisation de DECOSET. Nous aimerions savoir si des mesures ont été prises pour anticiper cet afflux massif prévisible. La mise en place de bennes dédiées, accessibles le week-end, pourrait être une solution pour limiter la congestion.

Enfin, je réaffirme ici mon opposition à ce dispositif, qui transfère une charge supplémentaire aux citoyens sans adaptation du service public. Il entraîne un surcoût pour les usagers, un risque d'artificialisation des jardins et un engorgement des déchèteries.

Je renouvelle donc par ce courrier ma proposition de suspendre cette réforme et d'engager une concertation pour éviter ces effets négatifs.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Vice-président, mes plus sincères salutations.

**Le Maire,  
Marc PÉRE**